

l'ablation de *loupes volumineuses* du cuir chevelu, de *tumeurs hémorroïdales monstrueuses*, obtenir la cure radicale de *prolapsus du rectum*, etc. Ces divers cas ont été relatés avec détails dans l'ouvrage cité (1). Mais il n'y a pas lieu d'insister sur ces divers points dans ce travail, qui n'a pour objet que la *cautérisation ponctuée*.

Dans la quatrième édition de son savant ouvrage sur les maladies des enfants, Bouchut donne la description du petit instrument dont je me sers pour pratiquer la cautérisation nitrique ponctuée. Il reproduit *in extenso* l'observation d'un cas très grave de *chorée généralisée*, rapidement guérie par moi, par l'emploi de mon tube cautérisateur.

Dans la septième édition de cet ouvrage, doublé de volume, l'auteur, débordé par l'abondance des matières, a cru bon de supprimer l'observation et de réduire à cinq lignes le texte qu'il consacre à la seule description de mon tube cautérisateur (2).

Je regrette une mesure qui prive le lecteur de documents particulièrement utiles. Quiconque, en effet, prendra connaissance de l'observation reproduite par Bouchut, dans la quatrième édition de son livre, sera heureux de faire bénéficier ses petits choréiques d'un mode thérapeutique qui m'a valu un succès aussi rapide que remarquable.

Voici, d'ailleurs, *en substance*, cette observation (3) :

*Chorée généralisée grave ; remarquables effets de la cautérisation nitrique ponctuée.*—Garçon de 10 ans. Affecté, en 1858, d'une chorée de moyenne intensité, qui a cédé aux bains sulfureux.

En septembre 1859, folie musculaire générale ; bras incessamment projetés en diverses directions. Station verticale impossible. Quand le petit malade veut s'asseoir sur une chaise, il ne tarde pas à être projeté par terre. Visage incessamment convulsionné. Aphasie absolue. Il faut faire manger l'enfant, l'habiller, le moucher. Durant la nuit, les parents sont obligés de le maintenir au lit, à remettre en place draps et couvertures, qu'il rejette incessamment.

Tout mon arsenal thérapeutique ayant échoué, le 19 janvier, je me décidai à recourir à la *cautérisation nitrique ponctuée*.

Le long de l'une et de l'autre gouttière vertébrale, je pratiquai une soixantaine de punctuations nitriques à 0,01 environ les unes des autres.

Dès le soir même, l'enfant commence à parler distinctement. Nuit

(1) Voir le chapitre consacré à la *nitrotéchnie* (cautérisation nitrique), p. 15-74.

(2) Bouchut, œuvre citée, p. 121.

(3) *Testament médical*, etc., p. 31.